

Politique sur la protection des renseignements personnels

Politique corporative



Cette Politique sur la protection des renseignements personnels résume les pratiques de SANEXEN en ce qui concerne les Renseignements personnels recueillis et décrit les mesures que SANEXEN prend quant à la collecte, l'utilisation, la divulgation, la protection et le traitement des Renseignements personnels en conformité avec ses obligations contenues dans les Lois sur la protection des renseignements personnels.

Table des matières

Obtention de votre consentement.....	4
Objectifs de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de Renseignements personnels	4
Conservation et élimination des Renseignements personnels.....	5
Exactitude des Renseignements personnels	5
Utilisation et divulgation des Renseignements personnels.....	5
Sécurité et Protection des Renseignements personnels	5
Droit d'accès, correction et retrait du consentement.....	7
Demande d'informations et plaintes.....	9
Mises à jour de cette Politique sur la protection des Renseignements personnels.....	9
Définitions	9

Obtention de votre consentement

- a. La collecte des Renseignements personnels d'une personne par SANEXEN, tels que le nom de l'individu, son adresse personnelle, son adresse électronique, son CV et toute autre information que l'individu peut fournir à SANEXEN lorsqu'il contacte SANEXEN par courriel ou par téléphone, à des fins particulières est, le cas échéant, sujette au consentement préalable tacite ou explicite de celle-ci. Le consentement doit être exprimé en cas d'utilisation d'informations sensibles ou à des fins qui dépasseraient vos attentes raisonnables. Parfois, nous pouvons déduire votre consentement de par votre comportement. Par exemple, si vous choisissez de nous fournir vos informations personnelles après avoir lu cette Politique, nous supposerons que vous acceptez que nous puissions les utiliser et les divulguer de la manière décrite dans cette Politique. Dans ce cas, le consentement sera implicite.
- b. SANEXEN effectue une nouvelle demande de consentement à la personne concernée chaque fois qu'elle souhaite utiliser les Renseignements personnels qui ont été recueillis sur cette personne à une nouvelle fin.
- c. Une personne qui a donné son consentement à la collecte de Renseignements personnels peut le retirer en tout temps.
- d. À moins que la personne concernée en convienne différemment et sous réserve des exceptions prévues par les Lois sur la protection des renseignements personnels, SANEXEN n'utilise et ne divulgue les Renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et pour lesquelles la personne concernée a consenti, ou pour les usages qui sont compatibles avec ces fins.
- e. L'utilisation et la divulgation des Renseignements personnels d'une personne par SANEXEN pour un usage autre que celui auquel la personne a initialement consenti sont soumises à l'accord préalable de cette personne. Le consentement doit être exprimé surtout en cas d'utilisation d'informations sensibles.

Objectifs de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de Renseignements personnels

- a. SANEXEN ne recueille que les Renseignements personnels qui sont nécessaires à l'exercice de ses activités, au recrutement des employés et pour satisfaire aux obligations qui découlent de la loi. Par exemple : dans le processus d'embauche, la gestion de la paie, les processus de gestion de la performance, la planification de la relève, pour les déclarations fiscales, pour le contact lors de congés parentaux, de maternité ou d'invalidité ou pour l'utilisation des données pour des rapports gouvernementaux.

- b. SANEXEN peut également recueillir des informations d'utilisation, telles que l'adresse IP, des renseignements sur votre navigateur, la durée de la visite et les pages consultées pour suivre la navigation d'un utilisateur à travers les différentes sections d'un site web.
- c. Les Renseignements personnels peuvent être recueillis d'une personne qui les communique ou par l'entremise d'un tiers. Dans la mesure où cela est raisonnablement possible, les Renseignements personnels sont recueillis directement de la personne concernée, à moins que cette personne autorise SANEXEN à recueillir les Renseignements personnels auprès d'un tiers.

Conservation et élimination des Renseignements personnels

Sous réserve des lois applicables concernant les obligations de conservation de documents et des politiques internes de SANEXEN, les Renseignements personnels qui ont été recueillis par SANEXEN sont détruits, effacés ou rendus anonymes lorsqu'ils ne sont plus requis pour les fins auxquelles ils ont initialement été recueillis, ou à une date antérieure si la personne concernée par les Renseignements personnels en fait la demande.

Exactitude des Renseignements personnels

Une fois recueillis, SANEXEN veille, dans la mesure du possible, à ce que les Renseignements personnels relatifs à une personne restent aussi exacts, à jour et complets que possible.

Utilisation et divulgation des Renseignements personnels

- a. SANEXEN peut également divulguer les Renseignements personnels recueillis à des Tiers fournisseurs de services pour un usage compatible avec les fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Sécurité et Protection des Renseignements personnels

- a. SANEXEN protège les Renseignements personnels des individus qui sont sous sa garde ou sous son contrôle en utilisant des mesures de sécurité physiques, administratives et techniques qui protègent les Renseignements personnels contre la perte et le vol, ainsi que contre les accès, les utilisations et les divulgations non autorisés.

Les mesures de sécurité physique comprennent :

- Les caméras de surveillance
- Les cartes d'accès électroniques
- Les classeurs avec serrure

Les mesures de sécurité administratives comprennent :

- Limiter l'accès aux Renseignements personnels aux employés et aux consultants qui doivent les connaître pour exercer leurs fonctions
- S'assurer que les employés de SANEXEN agissent conformément au Code d'éthique et de conduite et signent le formulaire d'attestation annuelle de conformité, contenant des règles strictes régissant la protection des Renseignements personnels
- Offrir aux employés la formation contenue dans la Capsule de conformité sur la protection des renseignements personnels
- Mettre en pratique des politiques et des procédures pour le suivi, l'examen et la mise à jour des systèmes et des mesures de sécurité
- Assurer un suivi et des contrôles continus pour identifier les activités suspectes et les dérogations potentielles aux directives et politiques corporatives

Les mesures de sécurité techniques comprennent :

- Le mot de passe
- Le cryptage de données
- Le système de gestion des accès
- Les suivis et les contrôles pour détecter les activités suspectes

- b. Les Renseignements personnels recueillis sont habituellement hébergés au Canada, mais SANEXEN peut utiliser des Tiers fournisseurs de services qui se situent à l'extérieur du pays, à savoir les États-Unis. Bien que ces informations soient en dehors de votre pays de résidence, elles sont soumises aux lois du pays dans lequel elles sont détenues, et peuvent être divulguées aux gouvernements,

tribunaux ou agences de réglementation ou d'application de la loi de ce pays, conformément aux lois de ce pays. Avant de divulguer vos Renseignements personnels, nous prenons des mesures appropriées pour les protéger. Nous signons également un contrat qui inclut des mesures de sécurité appropriées pour les Renseignements communiqués

- c. L'accès aux Renseignements personnels d'une personne est limité aux employés et aux consultants de SANEXEN, aux Tiers fournisseurs de services et aux autorités gouvernementales qui doivent y avoir accès pour les fins particulières pour lesquelles les Renseignements personnels ont été recueillis. En s'engageant chaque année à agir conformément au Code d'éthique et de conduite, les employés de SANEXEN s'engagent à protéger la confidentialité des Renseignements personnels auxquels ils ont besoin d'avoir accès pour exercer leurs fonctions. Les Tiers fournisseurs de services doivent, contractuellement, accepter et se conformer aux normes strictes qui concernent la protection et la confidentialité des Renseignements personnels, en conformité avec la présente Politique sur la protection des Renseignements personnels et avec les Lois sur la protection des renseignements personnels applicables.
- d. Sous réserve des Lois sur la protection des renseignements personnels, SANEXEN pourrait exceptionnellement être impliquée dans la vente, la fusion ou la restructuration de ses activités ou de ses actifs. Dans le cadre de telles transactions, SANEXEN pourrait divulguer des Renseignements personnels d'individus à l'acheteur ou à la nouvelle société.
- e. Dans la mesure où SANEXEN est informée d'une atteinte aux mesures de sécurité constituant un risque réel de préjudice grave ou un risque de blessure grave à l'endroit d'une personne, SANEXEN avisera celle-ci et lui transmettra l'information requise par les Lois sur la protection des renseignements personnels à l'autorité de protection des données concernée.

Droit d'accès, correction et retrait du consentement

Sur demande écrite d'une personne, SANEXEN communiquera à cette personne tous les Renseignements personnels qu'elle détient sur cette personne. Une telle demande doit être transmise par écrit au Responsable de la protection des renseignements personnels. SANEXEN doit répondre à ces demandes dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les trente (30) jours suivants une demande formelle d'accès à des Renseignements personnels, sous réserve des formalités, des limitations et de la prorogation des

délais prescrits par les Lois sur la protection des renseignements personnels. Un individu peut également retirer son consentement à l'utilisation et à la divulgation de ses Renseignements personnels.

Chaque personne à qui l'on communique des Renseignements personnels peut :

- demander la correction des Renseignements personnels si elle croit que les renseignements sont erronés ou incomplets; et
- exiger qu'une note soit jointe aux renseignements afin de signaler qu'une correction a été demandée, mais n'a pas été apportée.

Les demandes formelles de corrections des Renseignements personnels doivent être transmises par écrit au Responsable de la protection des Renseignements personnels de SANEXEN.

Demande d'informations et plaintes

Vous pouvez communiquer avec le Responsable de la protection des Renseignements personnels à confidentiel@sanexen.com pour toute demande d'informations en lien avec la présente Politique sur la protection des renseignements personnels et pour déposer une plainte de non-respect des Lois sur la protection des renseignements personnels.

Mises à jour de cette Politique sur la protection des Renseignements personnels

De temps en temps, nous pouvons avoir besoin de mettre à jour cette Politique sur la protection des Renseignements personnels. Si nous apportons des modifications importantes, nous vous en informerons en affichant un avis bien visible de la mise à jour sur notre site web et par tout autre moyen susceptible de vous rejoindre. Si cette Politique sur la protection des Renseignements personnels change, la version mise à jour, telle que publiée en ligne, s'appliquera à vous.

Définitions

Aux fins de la présente Politique sur la protection des renseignements personnels, on entend par :

« SANEXEN » : *Sanexen Services environnementaux inc.* et ses filiales en propriété exclusive.

« Renseignements personnels » : tous renseignements sur une personne identifiable, qui peuvent identifier directement ou indirectement, y compris, sans toutefois s'y limiter, le nom, l'adresse personnelle, l'adresse courriel, le numéro d'assurance sociale, et le numéro de téléphone de la personne. Notez que les informations de contact professionnelles (par exemple, l'adresse électronique de travail et l'adresse professionnelle), bien qu'incluses dans la définition des renseignements personnels, sont considérées comme une forme de données moins sensibles à laquelle de nombreuses exigences de la *Loi sur la Protection des Renseignements Personnels dans le secteur privé* du Québec ne s'appliquent pas.

« Lois sur la protection des renseignements personnels » : les lois et règlements sur la protection des renseignements personnels applicables auxquels SANEXEN est assujettie.

« Responsable de la protection des Renseignements personnels » : la personne nommée par SANEXEN comme responsable de la conformité de SANEXEN aux Lois sur la protection des renseignements personnels.

« Tiers fournisseurs de services » : les assureurs, les institutions financières, les cabinets de consultants, les fournisseurs de services infonuagiques, d'hébergement Web et de traitement des données, les services juridiques et les autres fournisseurs de services avec qui SANEXEN partage des Renseignements personnels.